

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

Groupement scolaire GAN M. MORDÉKHAÏ

Ecole élémentaire et Collège Gan M. Mordékhaï

Marseille (13)

Note de Première Phase (NPP)

Avril 2011 – N° 0133660H-0133827P_RNPP



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	F. BENATIA / V.FRAISSE	Ingénieurs d'études
Vérificateur	J. TIRAT	Chef de projet
Approbateur	A. ROGER	Directeur de projet

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Ecologie.

L'établissement GAN M.MORDÉKHAÏ, sis 112 boulevard Barry à Marseille (13), est situé à proximité immédiate d'un ancien site industriel recensé dans la base de donnée BASIAS, ce qui a motivé son intégration à la liste des établissements concernés par la démarche de diagnostic.

L'établissement GAN M.MORDÉKHAÏ comprend une crèche et une maternelle, une école élémentaire ainsi qu'un collège. Le présent rapport concerne l'école élémentaire et le collège. La crèche et l'école maternelle font l'objet d'un rapport séparé (rapport n ° ZZPAC1301-0133660H_P_RNPP).

Le groupe scolaire GAN M.MORDÉKHAÏ, créé en 2005 occupe une superficie d'environ 3 300 m². Il comprend un bâtiment principal, avec plusieurs aires de jeu extérieures (2 au rez-de-chaussée, et 3 dans les étages). L'école élémentaire et le collège sont situés dans les étages du bâtiment.

Le site industriel recensé à proximité est une ancienne station-service. Les différentes recherches menées auprès des institutions de la ville de Marseille ont permis de déterminer l'emplacement de cette ancienne station-service, qui était située en contrebas de l'actuel ETS.

Compte tenu des éléments collectés (position géographique, sens d'écoulement de la nappe), la qualité des milieux au droit du site GAN MORDÉKHAÏ est susceptible d'être influencée par l'activité de la station-service.

Cependant, nous ne recommandons pas de reconnaissances pour ces deux ETS compte tenu du fait que des prélèvements ont été effectués sur les gaz du sol et les eaux du robinet de la crèche Lea Dévorah et de l'école maternelle Gan Mordékhaï situées dans les étages inférieurs du bâtiment du groupe scolaire.

Les éléments de diagnostic des phases 1 et 2 sur la crèche et l'école maternelle montrent qu'aucun des composés recherchés n'a été mis en évidence dans les gaz du sol et l'eau du robinet suite aux investigations. Les résultats des investigations permettent de conclure à la compatibilité de la qualité des sols avec les usages actuels, pour les populations (enfants et adultes) fréquentant l'ETS.

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents- Phase 1
Groupe scolaire GAN M.MORDÉKHAÏ – école élémentaire et collège _ Provence Alpes Côte d'Azur _
Département des Bouches du Rhône _ Marseille (13013)
Note de Première Phase (NPP) N° 0133660H-0133827P_RNPP*

Ce résultat peut être étendu à l'école élémentaire et au collège qui occupent le même bâtiment.

Nous proposons de classer ce site en catégorie **A** : « **Les sols de l'établissement ne posent pas de problème.** »

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'ETS et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».